



municipalité & famille

LE « PENSER ET AGIR FAMILLE » DU CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE

Prolongation 2006-2007 du programme de soutien financier du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine pour l'élaboration ou la mise à jour des politiques familiales municipales. **Bravo!**



La présence de la ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, M^{me} Carole Théberge, au cours du colloque annuel du Carrefour est toujours remarquée et appréciée. Ses propos stimulants et encourageants formulés à l'endroit du Carrefour, sur le «...soutien souvent essentiel aux leaders municipaux qui souhaitent mettre en place des mesures pertinentes et significatives dans le domaine familial» étaient des plus tangibles cette année.

En effet, M^{me} Théberge a profité de son passage au colloque pour y annoncer que son ministère, et nous citons, «renouvelle l'entente avec le Carrefour pour une période de deux ans». Ce soutien vise à la fois le fonctionnement de l'organisme et les activités d'accompagnement au démarrage des politiques familiales municipales (PFM). Rappelons que le programme gouvernemental en cette matière fut mis sur pied en 2002. La triennie de ce programme avait pris fin en mars dernier et le renouvellement était très attendu.

La ministre a encouragé les municipalités et les MRC à recourir aux services offerts par le Carrefour en cette matière.

À ce jour, 141 municipalités et 16 MRC ont bénéficié du programme. Ainsi, c'est donc plus de 70 % de toute la population du Québec qui aura profité des retombées du programme de soutien aux PFM.

Selon la ministre, les PFM offrent aux municipalités une belle opportunité de prendre en main le développement de leur milieu de vie et d'accroître le sentiment d'appartenance des citoyens. Pour les communautés, c'est une occasion de s'ajuster aux changements du monde du travail tout en répondant à la diversité des familles d'aujourd'hui. Et, de conclure la ministre, «le gouvernement du Québec croit beaucoup à l'impact bénéfique des politiques familiales sur la vitalité des communautés».

3.3 sommaire

- | | | | | | |
|---|---|---|---|----|--|
| 2 | ÉDITORIAL
«Prendre en compte la diversité des familles» | 4 | EN BREF
23 nouveaux membres sont accueillis!
Bon d'adhésion | 7 | LES PRIX ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE 2006 ET ADOPTION D'UNE PFM FÉLICITATIONS AUX MUNICIPALITÉS ET MRC |
| 3 | POINT DE VUE ÉDITORIAL
La politique familiale: Où? Quand? Comment? | 5 | POLITIQUE FAMILIALES MUNICIPALES
18 ^e Colloque sur l'action municipale et les familles, un événement haut en couleurs! | 11 | ÉTUDES ET RECHERCHES
La conciliation travail-famille dans les MRC de Bellechasse, Lévis et Lotbinière |
| | EN BREF
Le nouveau conseil d'administration du Carrefour | 6 | POLITIQUE FAMILIALES MUNICIPALES
À quoi ressemblent les mesures des plans d'action des PFM? | 12 | LE RENDEZ-VOUS ANNUEL
Saint-Georges honoré pour la tenue du 17 ^e Colloque du CAMF
À voir et à lire
Calendrier |
| 4 | BILLET DU FORMATEUR
«Comment maintenir un milieu vivant par la politique familiale?», colloque de la Table du Bas-Saint-Laurent | | | | |

«PRENDRE EN COMPTE LA DIVERSITÉ DES FAMILLES»

par M. Jacques Lizée, directeur général du CAMF



Au début de l'année 2006, le Conseil de la famille et de l'enfance (CFE) rendait public un important avis intitulé «Prendre en compte la diversité des familles». Ce titre nous renvoie à l'importance de prendre en compte dans nos «agirs» collectifs, le pluralisme des familles: c'est une approche en faveur «des» familles plutôt que de «la» famille que nous devons intégrer. Le défi est de taille alors qu'il exige des interventions personnalisées à l'endroit des divers types et vécus des familles de la communauté. Le CFE nous invite à y réfléchir.

D'entrée de jeu, l'avis pose la question suivante: «Le mot famille évoque-t-il la même réalité pour tous?». Spontanément, on conviendra que la réponse est non. Toutefois, là où il y a un consensus, c'est sur la reconnaissance de la famille comme valeur primordiale et du maintien et de la survie du lien parental.

Plus loin dans le texte, je partage le point de vue des chercheurs et des institutions sondés à l'effet que l'État «délimite» la clientèle (je n'aime pas ce mot lorsqu'il s'agit des familles) «famille» en fonction des objectifs desservis par les programmes édictés dans les lois ou les règlements. À l'instar de cette logique, qui n'est pas toujours des plus logiques, dans le monde municipal, une définition de la famille est, la plupart du temps, proposée afin que collectivement on reconnaisse le pluralisme familial et l'importance d'apporter un soutien aux divers cycles de vie des familles dans un contexte bigénérationnel (parent/enfant/grands-parents...).

La perspective sociohistorique présentée dans l'avis reprend les trois modèles majeurs de notre petite histoire récente. Ces modèles sont très justes et significatifs: modèles famille traditionnelle, famille moderne et famille contemporaine. Ils permettent de bien saisir l'évolution de la dynamique familiale. Personnellement, enfant, j'ai vécu dans une famille traditionnelle. Ma conjointe et moi avons ensuite formé une famille moderne. Maintenant, avec nos enfants et petits-enfants, nous sommes entrés dans la famille contemporaine. Je retiens de ces trois modèles, liés aux étapes de la vie, l'importance du lien familial évolutif et l'agréable et rassurant refuge vécu dans la famille au cours de ces années. Je ne veux surtout pas faire un choix

entre ces modèles, autres temps, autres mœurs. Chacun a ses forces et ses faiblesses et se situe dans le contexte de la mouvance de la société.

La citation de Claude Martin de l'Observatoire européen de la situation sociale, de la démographie et de la famille, «...il faut abandonner l'idée que la famille est la source des problèmes, car la famille est le réceptacle dans lequel se manifestent des problèmes qui viennent de transformations sociales qui nous environnent» est une belle invitation à faire une place aux familles dans nos projets de société. Ainsi, considérant que les difficultés des familles proviennent beaucoup des conditions de vie dans lesquelles elles évoluent, une politique familiale municipale (PFM) devient une réponse évidente comme levier de la qualité du milieu de vie. Une référence à cette politique est d'ailleurs faite en plusieurs endroits dans l'avis. On y retrouve que beaucoup d'effets positifs sont escomptés par la PFM. Ceci se confirme dans une des priorités qui se dégagent des consultations réalisées dans le cadre de cet avis: le soutien à l'aménagement des milieux de vie par l'action locale. Prolongement à cette volonté de soutien envers les familles, l'affirmation sollicitant l'engagement des divers paliers de gouvernement dans une approche globale d'intervention donne beaucoup de poids à l'expression de reconnaissance envers les familles. Cette idée est fort bien reprise lorsque l'avis démontre l'importance d'une action horizontale de toute une communauté.

Enfin, d'avoir couronné le tout par l'importance d'une planification des mécanismes favorisant la stabilité des mesures, est fort heureux et surtout tellement essentiel au succès des politiques qui concernent le mieux-être des familles. Puisse le Conseil être entendu.

Les publications du Conseil, toujours bien accueillies par le Carrefour, sont source d'inspiration et de réflexion en faveur des familles. Comme l'affirme la présidente du Conseil, madame Marguerite Blais, «...la nécessité d'une réflexion globale sur notre vision collective de la famille et sur les dimensions à prendre en compte afin de dessiner une politique familiale qui engage vers l'avenir» doit nous guider.

Jacques Lizée, directeur général

COURRIER DES LECTEURS

- Faites-nous connaître votre opinion, vos belles réalisations, vos événements ou votre coup de cœur! Il nous fera plaisir de les partager avec nos lecteurs et lectrices. Date de tombée des textes du prochain numéro: 6 novembre 2006.

Éditeur:

Carrefour action municipale et famille
360, rue Lawrence, bureau 2300
Greenfield Park (Québec) J4V 2Z4

Téléphone: (450) 466-9777

Télécopie: (450) 466-6838

Courriel: info@carrefourmunicipal.qc.ca

Internet: www.carrefourmunicipal.qc.ca

Coordination de la rédaction: Jacques Lizée

Coordination de la production: Isabelle Lizée

Collaborateurs: Lucie April, animatrice pour le groupe des pères, Maison de la famille du Grand-Portage; Lise Chrétien, Ph.D.; Alvin Doucet, formateur pour la région du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Correction: Colette Bédard

Conception graphique et impression:
Fusion Communications & Design

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
4^e trimestre 2006 ISSN 1708-9824



LA POLITIQUE FAMILIALE Où? Quand? Comment?

par **Lucie April**, animatrice pour le groupe de pères, Maison de la famille du Grand-Portage

En ce moment, je songe à un précieux trésor inestimable qui contient tout l'amour du monde: la famille. La famille c'est le havre où l'on aime toujours revenir. C'est notre port d'attache. On y retrouve des valeurs, de la culture, de l'éducation, de l'amour et du plaisir.

La famille est le cœur de notre société et demeure, encore aujourd'hui, une valeur fondamentale et notre richesse. La société québécoise a changé tant au plan économique que social. De nouveaux types de famille ont remplacé le modèle de la famille traditionnelle d'antan. Les enjeux sont complètement différents. Le milieu du travail a aussi changé. La plupart des femmes occupent un emploi; les horaires atypiques et le travail de fin de semaine sont maintenant une chose très courante.

La vie moderne est une course effrénée contre le temps. Trop souvent, par manque de choix, la priorité est accordée au travail, et ce, au détriment de la famille. Ça prend de l'argent pour vivre. On dirait que l'économie domine sur bien des aspects de notre vie. Tous les parents sont unanimes. Ils veulent maintenir une bonne qualité de vie pour eux et pour leurs enfants. Il faut repenser l'organisation du travail et de la vie en famille. De l'avis des parents, il faut reconsidérer l'aménagement du temps de travail, revoir les normes du travail, améliorer l'accessibilité aux services de garde, harmoniser l'horaire du milieu scolaire à notre mode de vie familial. Les parents souhaitent et attendent que le gouvernement mette en place des mesures adaptées à leurs obligations familiales et dans le milieu de travail dont une politique familiale qui tient compte des besoins des familles.

La politique familiale demeure une responsabilité collective. Elle doit contenir des composantes à portée universelle. Pour cette raison, la politique familiale doit être sous la responsabilité du gouvernement du Québec pour éviter la zizanie

et les iniquités sociales. Ça nous prend une politique familiale nationale pour valoriser la famille et donner une direction au milieu de travail. En fait, il nous faut une politique familiale globale qui tient compte non seulement du travail, mais aussi de tous les autres aspects de la vie comme la famille, la santé, l'éducation, l'habitation, la justice et les services sociaux. Nous ne demandons pas au gouvernement d'être le maître absolu, mais seulement d'établir des balises par des mesures formelles inscrites dans les lois de façon à éviter l'arbitrage dans leur mise en œuvre. J'ose dire qu'une véritable politique familiale doit d'abord éviter aux travailleurs de s'appauvrir en ayant recours aux mesures de la politique familiale. Il faut prévenir le manque de cohérence; je m'explique: souhaitez-vous avoir droit à des congés pour obligation parentale non rémunérés ou encore de recevoir des montants d'argent déduits ou imposés l'année suivante?

Les services de garde, les écoles, les organismes communautaires autonomes et les municipalités doivent faire partie de ce projet de société. De plus, une bonne politique doit se répercuter sur les autres politiques, et ce, dans les divers programmes gérés par l'ensemble des ministères et organismes gouvernementaux.

Je souhaite une politique familiale équitable, cohérente et en accord avec les besoins des parents d'aujourd'hui.

Comme collectivité, nous reconnaissons l'urgence de se doter d'une politique familiale. C'est une responsabilité collective.

Où? Quand? Comment?

* Ce texte est tiré du bulletin **Le tour de la table de la Table multisectorielle de la famille du Bas-Saint-Laurent, membre du Carrefour action municipale et famille**

EN BREF

LE NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CARREFOUR

Lors de son assemblée générale tenue le 26 mai 2006 à Bromont dans le cadre du 18^e Colloque, les nouveaux membres du conseil d'administration 2006-2007 ont été nommés. Il y avait quatre postes ouverts: un poste pour la catégorie des municipalités de 20 000 à 49 999 habitants, deux postes pour la catégorie des municipalités de 50 000 habitants et plus et un poste pour représenter les MRC.



Absents sur la photo: M^{me} Louise Lapointe, M^{me} Kathya Paquin, M. Roberto Léveillé et M. Réal Hébert

Présidente

M^{me} Réjane T. Salvail
Maire de Sainte-Anne-de-Sorel
Représentante de la FQM

Première vice-présidente

M^{me} Marie-Ginette Lafrance
Conseillère municipale
de Saint-Basile-le-Grand
Municipalités 10 000 à 19 999 h.

Deuxième vice-présidente

M^{me} Jane Cowell-Poitras
Conseillère municipale
de Montréal

Trésorière

M^{me} Johanne Delage
Conseillère municipale
de Saint-Hyacinthe
Municipalités 50 000 h. et plus

Secrétaire

M^{me} Suzanne Perron
Conseillère municipale
de La Prairie
Municipalités 20 000 à 49 999 h.

M^{me} Suzanne Roy
Mairesse de Sainte-Julie
Représentante de l'UMQ

M^{me} Marielle Lemieux
Conseillère municipale
de Saint-Magloire
Municipalités 1 à 4 999 h.

M^{me} Viola Lefebvre
Conseillère municipale
de Lac-Mégantic
Municipalités 5 000 à 9 999 h.

M^{me} Denise Laferrière
Conseillère municipale
de Gatineau
Municipalités 50 000 h. et plus

M^{me} Louise Lapointe
Conseillère municipale
de Québec

M^{me} Kathya Paquin
Mairesse de Saint-Justin
MRC Maskinongé
Représentante des MRC

M^{me} Louise Houde
Ministère des Affaires
municipales et des Régions

M. Réal Hébert
Maison de la famille de Brossard

Représentant de la ville hôtesse du colloque 2007

M. Roberto Léveillé
Drummondville

Personne ressource

M^{me} Colette Bédard
Directeur général
M. Jacques Lizée

«COMMENT MAINTENIR UN MILIEU VIVANT PAR LA POLITIQUE FAMILIALE?», colloque de la Table du Bas-Saint-Laurent

par Alvin Doucet, formateur pour la région du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine



Alvin Doucet, formateur pour la région du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

La Table multisectorielle du Bas-Saint-Laurent, fondée lors de l'année internationale de la famille en 1994, demeure la seule table régionale du genre au Québec. En effet, depuis plus de 10 ans, la Table soutient l'idée que les municipalités devraient se doter de politiques familiales municipales (PFM) afin de mieux répondre aux défis auxquels la famille québécoise fait face. La Table soutient les efforts des municipalités et leurs partenaires dans la mise en place d'une PFM, sensibilise l'opinion publique à l'importance de reconnaître la famille et établit les bases de l'action à poursuivre auprès des familles. Elle regroupe plus de 60 organismes et municipalités de la région du Bas-Saint-Laurent.

Tenue d'un colloque régional

Cette Table a tenu un colloque régional sur le thème: «comment maintenir un milieu vivant par la politique familiale?» en mai dernier. Ce colloque a permis aux membres des comités famille, responsables des questions familiales (RQF) au sein des conseils municipaux, agents de développement et responsables d'organismes intéressés à se rencontrer et à échanger leurs bons coups lors d'ateliers. De plus, afin de faciliter la participation des parents, un service de garderie était offert gratuitement.

Une cinquantaine de personnes ont pris part à l'événement.

Les ateliers

- 1 Comment développer une politique familiale municipale?
- 2 Comment faire le suivi de sa politique familiale?
- 3 Quel est le rôle du responsable des questions familiales (RQF) dans sa municipalité?

Les participants échangent leurs points de vue, leurs suggestions en ateliers et en séance plénière. Ils adressent leurs attentes aux responsables de la Table et insistent sur l'importance de travailler ensemble.

Les suggestions formulées en atelier

Soutien et accompagnement

- Offrir l'aide de personnes ressources

- Assurer un suivi aux municipalités et RQF
- Aider au financement des plans d'action
- Être un soutien et un guide à la sensibilisation et à l'information
- Formuler des demandes de financement avec l'aide de l'agent de développement
- Favoriser les échanges entre les municipalités

Rencontres avec les MRC

- Créer un réseau au niveau des MRC et partager l'expertise et les bons coups
- Désigner à la MRC une personne responsable de la politique familiale qui siègera à la Table
- Rencontrer chaque MRC
- Inviter les Maisons de la famille et les organismes communautaires du milieu aux rencontres avec chaque MRC

Rencontre régionale

- Une fois par année, organiser une rencontre des responsables de la politique familiale des huit MRC, et ce, à l'automne avant la préparation des budgets municipaux
- Se parler et se concerter entre les conseils municipaux et MRC
- Penser et agir famille aux plans régional et local

«C'est génial une table multisectorielle de la famille... une démarche qui interpelle nos manières de faire en collectivité, en communauté» d'affirmer un participant.

Ça prend parfois plus qu'un village, qu'une ville, que des organisations pour permettre à une famille de s'épanouir et à un enfant de grandir.

Ça prend une bonne dose de respect, d'honnêteté et d'amour.

Pour rejoindre la Table multisectorielle: 1 418 867-2642

ou g_malenfant@ssss.gouv.qc.ca

23 NOUVEAUX MEMBRES SONT ACCUEILLIS!

Ce n'est pas peu dire! Accueillir 23 nouveaux membres en quelques mois témoigne du dynamisme du Carrefour et de la réponse qu'il fournit aux attentes des municipalités et MRC. Ces membres proviennent de dix (10) régions du Québec. Ils représentent dix-neuf (19) municipalités et quatre (4) organismes. Merci pour l'intérêt que le réseau du Carrefour représente, bienvenue dans la grande famille de ceux et celles qui croient que nos communautés locales doivent accroître la qualité de vie en faveur des familles. Ces membres sont:

01 BAS-SAINT-LAURENT
Mont-Joli

02 SAGUENAY/LAC-ST-JEAN
Roberval

03 QUÉBEC
Saint-Ferréol-les-Neiges

04 MAURICIE
Corporation de développement communautaire MRC Maskinongé
Maison de la famille des Cheneaux
Saint-Mathieu-du-Parc

05 ESTRIE
Conseil Sport Loisir de l'Estrie
Wotton

07 OUTAOUAIS
Val-des-Monts

12 CHAUDIÈRE-APPALACHES
Disraeli
Forum Jeunesse régional
Chaudière-Appalaches
Saint-Benoît-Labre
Saint-Édouard-de-Lotbinière
Saint-Martin

15 LAURENTIDES
Sainte-Sophie

16 MONTÉRÉGIE
Châteauguay
Granby
Saint-David
Saint-Philippe
Verchères

17 CENTRE-DU-QUÉBEC
Saint-Cyrille-de-Wendover
Saint-Samuel
Warwick



BON D'ADHÉSION

Lorsque vous devenez membre du Carrefour action municipale et famille, vous joignez les rangs d'une équipe ayant le souci de bien vous représenter, de vous appuyer et de promouvoir les questions famille et municipalité auprès des principaux acteurs du Québec. Le Carrefour est l'organisme reconnu par le gouvernement du Québec en matière de politique familiale municipale (PFM) et sa présence dans la communauté a pour objectif de vous soutenir et d'accompagner le monde municipal sur le milieu de vie des familles.

Complétez un bon d'adhésion sur le site Internet du CAMF au www.carrefourmunicipal.qc.ca



Présentation du rapport d'activités 05-06 lors de l'assemblée générale

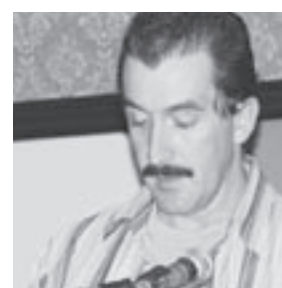
18^e Colloque sur l'action municipale et les familles: **UN ÉVÉNEMENT HAUT EN COULEURS!**

C'est avec enthousiasme et verve que la Ville de Bromont et la MRC La Haute-Yamaska ont accueilli chaleureusement plus de 270 participants et participantes des quatre coins du Québec, et même du Nouveau-Brunswick au colloque annuel du Carrefour. Merci à nos hôtes. Encore une fois, la municipalité hôte a su nous surprendre et se dépasser!

En effet, avec neuf (9) ateliers et vingt-six (26) conférenciers et invités de marque, dont M^{me} Carole Théberge, ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, M. Henri-François Gautrin, ministre délégué du gouvernement en ligne, M^{me} Marguerite Blais, présidente du Conseil de la famille et de l'enfance et des représentants de la FQM et de l'UMQ, le 18^e Colloque a soulevé l'intérêt des élus et employés municipaux présents.

Merci aux gens de Bromont; merci également aux bénévoles, aux conférenciers et à tous ceux qui ont contribué à faire de ce 18^e Colloque un tel succès.

À consulter sur le site Internet du Carrefour, le cahier des recommandations du 18^e Colloque, les textes des conférenciers et une banque de photos au www.carrefourmunicipal.qc.ca



Le samedi, les représentants municipaux prenaient part à différents ateliers sur neuf thèmes différents

- 1 M^{me} Pauline Quinlan, mairesse de Bromont
- 2 M. Paul Sarrazin, préfet de la MRC La Haute-Yamaska
- 3 M^{me} Réjane T. Salvail, présidente du Carrefour et représentante de la FQM
- 4 Le directeur général du Carrefour, M. Jacques Lizée souhaitant la bienvenue à M^{me} Carole Théberge, ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, au 18^e Colloque
- 5 M^{me} Marguerite Blais, présidente du Conseil de la famille et de l'enfance
- 6 Les participants cassant la croûte et échangeant lors du dîner du vendredi

À QUOI RESSEMBLENT LES MESURES DES PLANS D'ACTION DES PFM?

La question qui revient le plus souvent lors de la réalisation d'une politique familiale municipale (PFM), c'est: ça ressemble à quoi les mesures des plans d'action des PFM? On y reconnaît bien le côté pratique des milieux municipaux tournés vers l'action.

Dans le dernier numéro du **Bulletin**, nous annonçons que la boîte à outils du Carrefour comprenait les 1001 mesures des plans d'action. C'est maintenant chose faite! La recension est présentement disponible. Nous en avons eu une primeur dans un atelier lors de notre dernier colloque de mai à Bromont.

La réalisation de cette banque de données remonte en 2002 alors que fut réalisé un premier bilan des mesures des plans d'action entre 1989 et 2002. Depuis, nous avons effectué une mise à jour en 2005 et en 2006, suite à l'adoption des PFM dans le cadre du programme gouvernemental (MFAFC). Cette banque sera constamment mise à jour au fur et à mesure que d'autres PFM seront adoptées.

Composantes du bilan. On y retrouve:

- 1001 mesures (exactement 1115 mesures regroupées à partir de plus de 3000 mesures). Une mesure peut se retrouver dans plus d'un champ, ex.: une mesure intergénérationnelle peut se retrouver à la fois dans transport et dans loisir et culture
- Ces mesures distinctes sont issues de 120 PFM comportant plus de 3000 mesures
- Elles sont regroupées dans treize (13) champs d'activités
- Chacun des champs d'activités présente les mesures par regroupements thématiques
- Les tailles de population des milieux où sont réalisées les mesures sont identifiées
- La presque totalité des mesures tiennent compte de la juridiction municipale
- Ces champs sont (par ordre alphabétique)

➤ Administration publique	➤ Santé
➤ Développement communautaire	➤ Sécurité publique
➤ Éducation	➤ Services de garde
➤ Environnement	➤ Transport
➤ Habitation	➤ Travail
➤ Loisir et culture	➤ Urbanisme
➤ Promotion et vie familiale	

Les mesures portent sur:

- Le degré du «penser et agir famille» dans les mesures
 - plus de 60 % ont une approche famille
 - 20 % sont citoyennes avec volet famille
 - 10 % sont citoyennes avec préoccupation famille
 - 10 % sont citoyennes

Certaines mesures «non famille» se retrouvent dans la PFM alors que la municipalité n'a pas d'autres politiques pour les accueillir.

- L'équité, caractéristiques et exemples de mesure:
 - réaliser un projet d'habitation pour familles appauvries
 - tenir compte des familles à faible revenu dans l'offre de services
 - développer un modèle de tarification favorisant l'inscription de plusieurs enfants d'une même famille aux disciplines sportives
 - offrir une carte loisir familiale
- L'intergénération
 - on retrouve des mesures intergénérationnelles dans plusieurs des champs
- La reconnaissance de la famille
 - se doter d'un «logo famille» sur les oriflammes pour les activités destinées aux familles
 - organiser des activités visant à promouvoir la famille durant la SQF

Le besoin de temps des familles

- s'assurer que les services municipaux tiennent compte des besoins des familles concernant les heures d'accessibilité
- soutenir les employés municipaux dans l'accomplissement d'obligations familiales

La concertation et le partenariat

- 122 mesures spécifiques en lien avec les organismes et les réseaux
- 30 mesures de reconnaissance et de soutien aux organismes communautaires

L'information

- 84 mesures
- 13 mesures relatives aux sites Internet

L'importance de l'activité physique

- club de marche «famille»

Le transport

- le Bébé-bus, (accueil de poussettes avec enfants)
- stationnement «famille» avec pictogramme «parent/enfant/poussette»
- carte de transport dans les autobus publics pour les étudiants du secondaire

En conclusion, nous pouvons affirmer que cette banque de données est unique et qu'elle représente:

- un bilan impressionnant
- un grand nombre de plan d'actions de 1^{re} génération (1^{re} PFM)
- davantage de mesures en partenariat dans les 2^e plans d'action
- des mesures spécifiquement liées au suivi des PFM sont de plus en plus présentes
- plusieurs mesures ont une approche de soutien et non de substitution aux familles
- des plans d'action qui démontrent, hors de tout doute, des engagements dans des préoccupations très actuelles:
 - conciliation famille/travail
 - développement social
 - équité entre les familles
 - saines habitudes alimentaires et physiques
 - environnement et développement durable
 - aide aux jeunes
 - soutien aux aînés et contribution de ces derniers
 - importance de l'action locale et régionale

Vous souhaitez obtenir les 1001 mesures?

- Demandez, en tant que membre, votre mot de passe

Comment enrichir les 1001 mesures?

- En transmettant au Carrefour vos projets de mesures

Comment utiliser les 1001 mesures?

- En sélectionnant un des treize (13) thèmes
- En indiquant une ou des tailles de population où se réalisent ces mesures

Bonne recherche!

LES PRIX ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE 2006 ET L'ORGANISATION DU MILIEU DE VIE DES FAMILLES

Annuellement, au cours des assises de son colloque, le Carrefour action municipale et famille procède au dévoilement des «Prix Action municipale et famille». Cette année, le colloque a eu lieu à Bromont sous le thème «Ma municipalité branchée sur les familles». Par cette remise des Prix, le Carrefour désire souligner de façon tangible des contributions municipales favorisant l'organisation du milieu de vie des familles.

Dans la catégorie **Municipalités de plus de 25 000 habitants**, le jury a porté son choix sur la Ville de Longueuil en Montérégie. Également dans cette catégorie, une mention fut décernée à la Ville de Gatineau en Outaouais.

Dans la catégorie **Municipalités de 10 000 à 25 000 habitants**, le jury a décerné le Prix à la Ville de La Prairie également en Montérégie.

Dans la catégorie **Municipalités de moins de 10 000 habitants**, le jury a retenu Val-des-Monts en Outaouais.

Dans la catégorie **Personne ayant contribué au développement d'une politique familiale municipale dans sa communauté**, le jury a retenu M. André Langevin, de la municipalité et de la MRC de Coaticook en Estrie.

Catégorie de **plus de 25 000 habitants**

LONGUEUIL en Montérégie



M. Serge Charbonneau, M^{me} Louise Houde, membre du jury et représentante du ministère des Affaires municipales et des Régions au CA du Carrefour, M^{me} Johane Fontaine-Deshaies, conseillère à Longueuil, M^{me} Sylvie Beaudoin de 1,2,3 Go! Longueuil et M^{me} Nicole Saulnier du Réseau de Transport de Longueuil

Les deux initiatives présentées par la Ville lauréate ont retenu l'attention du jury. Elles portent une attention particulière aux jeunes, aux enfants et à leurs parents.

En effet, la première initiative présente la réalisation de la Maison de la famille le Cavalier sise dans un milieu «fragile». Elle offre de nombreux services aux familles dont une friperie, une salle communautaire, une halte-garderie, une salle de repos pour les tout-petits. Ce continuum de services bénéficie de la collaboration de trois partenaires: la Ville, en tant que propriétaire du bâtiment, en assure l'entretien, l'organisme le Fablier, en tant que gestionnaire et coresponsable de l'animation et la Saint-Vincent-de-Paul coresponsable de l'animation et des services de première nécessité.

La deuxième initiative est celle du «Bébé Bus», un service d'accessibilité aux parents avec enfant en poussette grâce à l'acquisition d'autobus à plancher bas permettant de conserver les poussettes ouvertes. Le réseau de transport de Longueuil (RTL) est le premier à offrir un tel service dans la région de Montréal.

Pour la qualité de ces initiatives, le jury a décerné le prix à la Ville de Longueuil.

Catégorie de **10 000 à 25 000 habitants**

LA PRAIRIE en Montérégie



M^{me} Marie-Ginette Lafrance, première vice-présidente au CA du Carrefour, membre du jury et conseillère à Saint-Basile-le-Grand et M^{me} Lucie Roussel, mairesse de La Prairie

La réalisation d'un parc de la «Place de la famille» a particulièrement attiré l'attention du jury. Un investissement de plus de 2,3 millions de dollars en partenariat avec les deux paliers de gouvernement dans une municipalité de moins de 25 000 habitants est assez exceptionnel. Le caractère multigénération et l'accessibilité au site durant toute l'année sont apparus très présents dans les réalisations de cette communauté récipiendaire. Enfin, au dire des promoteurs, «les contacts, échanges entre les familles et les citoyens de différents secteurs de la ville contribuent grandement au renforcement du sentiment d'appartenance dans la communauté». Pour toutes ces raisons, le jury décerne le Prix à la Ville de La Prairie.

LES PRIX ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE 2006 ET L'ORGANISATION DU MILIEU DE VIE DES FAMILLES

Catégorie moins de 10 000 habitants

VAL-DES-MONTS en Outaouais



M. Bernard Mailhot, conseiller municipal de Val-des-Monts, en compagnie de M. Yves Cyr, formateur au Carrefour. M. Cyr a accompagné cette municipalité dans l'élaboration de sa politique familiale.

La diversité des champs d'action de la politique familiale municipale, les tranches d'âge rejointes et l'accessibilité à des activités toute l'année durant ont impressionné le jury compte tenu de la taille de population de la municipalité lauréate. Le jury a également été touché par la gratuité de nombreuses activités, rejoignant ainsi un des champs d'action de la municipalité: la famille, l'équité sociale et le soutien à la famille. Ainsi, le Prix est décerné à la municipalité de Val-des-Monts.

Mention

GATINEAU en Outaouais



M^{me} Denise Laferrière, conseillère à Gatineau, M^{me} Louise Houde, membre du jury et représentante du ministère des Affaires municipales et des Régions au CA du Carrefour et M^{me} Agathe Lalande, responsable du processus de consultation de la PFM de Gatineau

Dans la catégorie de plus de 25 000 habitants, le jury a souhaité présenter une mention pour un processus de réalisation d'une politique familiale municipale. C'est un processus qui démontre, hors de tout doute, l'importance du partenariat et de la solidarité à toutes les étapes de réalisation. C'est ainsi qu'il décerne une mention à la Ville de Gatineau.

Personne ayant contribué au développement d'une politique familiale dans sa communauté

M. ANDRÉ LANGEVIN
de Coaticook en Estrie



M. André Langevin, ex-directeur de la MRC de Coaticook et M^{me} Suzanne Roy, représentante de l'UMQ au CA du Carrefour, membre du jury et mairesse de Sainte-Julie

L'engagement du récipiendaire remonte à plusieurs décennies alors qu'il était directeur d'une polyvalente. Attirer et retenir les familles de son milieu étaient parmi ses priorités. Il est un pionnier dans sa région et à la MRC.

Rassembleur, il crée regionalement une fête qui devient au fil des ans un grand rassemblement régional des familles. La reconnaissance de la venue d'enfants et l'encouragement aux parents seront toujours au cœur de ses préoccupations et il les transmet dans son entourage.

Homme de vision, humaniste et persévérant, le lauréat quittera la politique municipale en 2005, après vingt (20) années actives avec le sentiment du devoir accompli en faveur de sa communauté et des familles. On dit de lui qu'il avait «une douce folie du mieux-être des enfants». Enfin, cette candidature, présentée par la municipalité et la MRC, constitue un témoignage de toute une communauté à son endroit. Ainsi, le jury est heureux de décerner le Prix à M. André Langevin.

LA REMISE ANNUELLE DES «PRIX ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE» SOULIGNE L'ENGAGEMENT DES MUNICIPALITÉS ET DES MRC AUPRÈS DES FAMILLES. LES EXEMPLES DES PLUS CONCRETS MÉRITENT D'ÊTRE CONNUS AFIN QU'ILS SE MULTIPLIENT À TRAVERS TOUT LE QUÉBEC ET CONTRIBUENT À SOUTENIR LES FAMILLES.

ADOPTION D'UNE PFM FÉLICITATIONS AUX MUNICIPALITÉS ET MRC

Dans le cadre du 18^e Colloque du Carrefour de mai dernier, le Carrefour a décerné des **certificats Mérite** aux municipalités et MRC ayant adopté, en date d'avril 2006, une PFM depuis la mise sur pied du programme de soutien gouvernemental du ministère de la Famille des Aînés et de la Condition féminine, en 2003. La remise fut réalisée sous la présidence d'honneur de M^{me} Sylvie Barcelo, sous-ministre au ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine.

Grâce à ce programme gouvernemental et à la volonté des municipalités et MRC, les PFM ont pris un essor considérable au cours des dernières années. C'est maintenant plus de 70 % de la population totale du Québec qui est rejointe par de telles politiques.

Ces municipalités et MRC sont:

Blainville • Bromont • Coteau-du-Lac • Cowansville • Dégelis • East Broughton • Gatineau • Lac-Etchemin • Lac-Mégantic • Lanoraie • La Prairie • La Tuque • Longueuil • Lorraine • Mascouche • MRC La Matapédia • MRC Le Haut-Saint-François • MRC Nicolet-Yamaska • Montmagny • Mont-Saint-Hilaire • Mont-Tremblant • Notre-Dame-des-Prairies • Prévost • Ragueneau • Rawdon • Rimouski • Rivière-du-Loup • Rosemère • Saint-Basile-le-Grand • Saint-Jérôme • Saint-Magloire • Sainte-Marie (Beauce) • Sherbrooke • Sorel-Tracy • Trois-Rivières • Val-des-Monts • Val-d'Or • Varennes • Victoriaville



M^{me} Sylvie Barcelo, sous-ministre au ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine s'adressant aux participants et participantes.



M^{me} Sylvie Barcelo, sous-ministre au ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, M. Donald Bélanger, conseiller à Rimouski, M^{me} Carole Pednault, conseillère à Dégelis, M. Alvin Doucet, formateur au Carrefour pour la région du Bas-Saint-Laurent, et M^{me} Monique Vermette-Leclerc, de la MRC de La Matapédia et M. Gaétan St-Pierre, conseiller à Rivière-du-Loup.



M^{me} Sylvie Barcelo, sous-ministre au Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, M^{me} Denise Laferrière, conseillère à Gatineau, M. Bernard Mailhot, conseiller à Val-des-Monts, M^{me} Suzanne Couture-Bordeleau, conseillère de Val-d'Or, M. Yves Cyr, formateur au Carrefour pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue, M^{me} Lise Chénier, responsable de la politique familiale de Baie-Comeau et M^{me} Lise Prévost, formatrice au Carrefour pour la région de la Côte-Nord.



M. Jean-Pierre-Lamoureux, formateur au Carrefour pour la région de Lanaudière, M^{me} Sylvie Barcelo, sous-ministre au Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, M^{me} Denise Paquette, conseillère de Mascouche, M^{me} Denise Cloutier Bergeron, conseillère à Notre-Dame-des-Prairies et M. Bruno Guibault, conseiller de Rawdon.

ADOPTION D'UNE PFM

FÉLICITATIONS AUX MUNICIPALITÉS ET MRC

(suite)



1^{re} rangée > M^{me} Nancy Pépin, de la MRC Nicolet-Yamaska, M^{me} Pauline Quinlan, mairesse de Bromont, M^{me} Lucie F. Roussel, mairesse de La Prairie, M^{me} Jacqueline Caron, conseillère à Cowansville, M^{me} Johane Fontaine-Deshaies, conseillère à Longueuil, M. Bertrand Lambert, conseiller à Victoriaville, M^{me} Lise Drouin-Paquette, formatrice au Carrefour pour la région de la Montérégie et du Centre-du-Québec.

2^e rangée > M^{me} Sylvie Barcelo, sous-ministre au ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, M. Réal Brunelle, conseiller à Bromont, M^{me} Corina Bastiani, conseillère à Sorel-Tracy, M^{me} Denise Loiselle, conseillère au Mont-Saint-Hilaire, M. Michel Carrières, maire de Saint-Basile-le-Grand et M. Mario Cadieux, conseiller de Côteau-du-Lac.



M^{me} Édith Cloutier, conseillère au Lac-Etchemin, M^{me} Marielle Lemieux, conseillère à Saint-Magloire, M^{me} Mélanie Boissonneault, conseillère à Sainte-Marie (Beauce), M^{me} Lise Prévost, formatrice au Carrefour pour la région de Chaudière-Appalaches, M. Jean-François Lachance, conseiller à Montmagny, M^{me} Sylvie Barcelo, sous-ministre au ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine et M. Michel Coulombe, conseiller à Montmagny.



M^{me} Sylvie Barcelo, sous-ministre au ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, M. Claude Roy, conseiller à Rosemère, M^{me} Lynn Dionne, conseillère à Lorraine, M^{me} Marie-Claude Collin, conseillère à Blainville, M. Jean-Pierre Joubert, conseiller à Prévost et M. Yves Cyr, formateur pour la région des Laurentides.



M^{me} Nicole Robert, conseillère à la MRC Saint-François, M^{me} Colette Roy-Laroche, mairesse de Lac-Mégantic, M^{me} Ginette Bellemare, conseillère à Trois-Rivières, M^{me} Lise Drouin-Paquette, formatrice au Carrefour pour la région de la Mauricie et de l'Estrie, M^{me} Sylvie Barcelo, sous-ministre au ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, M. Bernard Sévigny, conseiller à Sherbrooke.

FÉLICITATIONS ET
MERCİ AU NOM DES
FAMILLES DU QUÉBEC



LA CONCILIATION FAMILLE-TRAVAIL

dans les MRC de Bellechasse, Lévis et Lotbinière

recherche réalisée par *Lise Chrétien, Ph.D.*

Une étude portant sur la conciliation famille-travail (CFT) dans trois municipalités régionales de comté (MRC) de la région administrative de Chaudière-Appalaches, soit les MRC de Bellechasse, Lévis et Lotbinière fut réalisée à la fin 2005. Elle a permis de recueillir quelques faits, mais surtout les témoignages des employeurs et des parents-travailleurs concernant les difficultés et les succès qu'ils vivent en matière de CFT. Les données et contenus recueillis auprès des employeurs et des parents-travailleurs ont permis de:

- 1 dresser un portrait des réalités des milieux professionnels et familiaux, ainsi que des difficultés rencontrées par les employeurs et les parents-travailleurs en matière de CFT
- 2 décrire les mesures de CFT offertes et utilisées dans le cadre de ces milieux
- 3 présenter la manière dont les employeurs et les parents-travailleurs qualifient l'efficacité de ces mesures
- 4 d'exposer les besoins et attentes des employeurs et des parents-travailleurs quant à d'autres formes de soutien à la CFT, c'est-à-dire par rapport aux services offerts par les municipalités et leurs partenaires (services de garde, écoles, services de transport, services de santé, organismes communautaires, gouvernements, etc.)

Les MRC et les municipalités

Pour ce qui est des services offerts par les municipalités, les commentaires des employeurs ont surtout visé la sphère des loisirs. Un premier constat général à tirer concerne les activités estivales, notamment les camps de jour et les terrains de jeux. Les employeurs et leurs employé(e)s semblent tout à fait heureux que ce service soit offert par leur municipalité. Ce service se veut complémentaire à ceux offerts par l'école et les services de garde scolaires. Cependant, trois (3) propositions d'amélioration ont été mentionnées. En premier lieu, un meilleur arrimage entre les activités municipales et le calendrier scolaire des enfants: «Étendre le camp de jour pendant l'été. À ma connaissance, le camp commence une semaine après la fin des classes et se termine deux semaines avant la rentrée. Cela fut un gros casse-tête pour tout le monde.». En second lieu, des prix abordables: «Si une famille a trois enfants, ne pourrait-il pas y avoir des rabais pour les activités?». En troisième lieu, la coordination des activités pour les enfants d'âges différents: «Ajuster les horaires des terrains de jeux pendant l'été.»

Un second constat général concerne le transport pour se rendre aux activités. Dans les MRC rurales et depuis les fusions municipales, les parents doivent voyager leurs enfants d'un village à l'autre ou d'un arrondissement à l'autre pour les activités sportives.

Les services de transport

La question du transport soulève beaucoup de passion chez les employeurs parce qu'elle touche directement leur bassin de main-d'œuvre actuelle et potentielle: «Le transport, c'est un gros problème. On manque d'employés à cause de cela. Il n'y a pas de transport jusqu'ici dans le parc industriel. C'est difficile pour le recrutement. Beaucoup de gens qui appliquent n'ont pas d'auto.»

En résumé

Les MRC et les municipalités

- Arrimer les activités estivales des terrains de jeu avec le calendrier scolaire
- Étendre les heures quotidiennes d'activités des terrains de jeu
- Maintenir l'offre de loisirs à des coûts abordables
- Bonifier l'offre de loisirs pour les adolescents

Les services de transport

- Améliorer l'efficacité des services de transport en commun existants
- Développer un service de transport en commun qui puisse desservir les parcs industriels

Des pistes d'action pour soutenir la conciliation famille-travail

Les MRC et les municipalités

- Poursuivre le développement et la diffusion des politiques familiales municipales auprès des employeurs et des parents-travailleurs
- Initier un forum des partenaires de la conciliation famille-travail dans chaque MRC
- Organiser des fêtes de la famille dans les parcs municipaux afin de favoriser le maillage entre les résidents d'un même quartier
- Installer des babillards dans les lieux publics (arénes, piscines, bibliothèques, etc.) pour informer les résidents des services offerts par les autres acteurs du milieu de vie
- Offrir des rabais lors de l'inscription de plusieurs enfants d'une même famille aux activités municipales
- Poursuivre l'offre, à coût abordable, de terrains de jeu pour les enfants d'âge primaire
- Développer et offrir des activités spécifiquement pour les adolescents, tels des camps thématiques d'une semaine pendant la période estivale ou des sorties plein air pendant les journées pédagogiques
- Favoriser le développement de logements sociaux adaptés aux jeunes familles
- Accroître la visibilité de la police communautaire dans les quartiers résidentiels
- Sensibiliser les conducteurs à la présence d'enfants dans les quartiers résidentiels
- Augmenter les zones d'éclairage le soir autour des installations municipales sportives et culturelles

Les services de transport

- Augmenter l'offre de transport en commun les fins de semaine
- Mieux informer la population de l'existence de services de transport alternatifs dans les MRC (transport social, mini-bus, navettes, covoiturage, etc.)
- Développer des services de transport alternatifs qui puissent relier les municipalités rurales aux municipalités urbaines.



De gauche à droite, on retrouve M. André Jolicœur, vice-président finances et opérations chez Ameublements Tanguay (à Québec), M^{me} Irma Quirion, conseillère municipale et responsable du comité organisateur du 17^e Colloque et M. Érick Pépin, ingénieur pour le Groupe GLD Experts-conseils.

SAINT-GEORGES HONORÉ pour la tenue du 17^e Colloque du CAMF!

Le Colloque de Saint-Georges a reçu le prix Ambassadeur tourisme d'affaires lors de la prestigieuse soirée du gala de l'entreprise beauceronne 2006. Ce prix est attribué à une entreprise ou organisation ayant privilégié la région de Saint-Georges afin d'y tenir son congrès ou colloque au cœur de l'année 2005 et ainsi favoriser sa découverte auprès d'un grand nombre de congressistes.

Calendrier

28, 29 et 30 septembre 2006

Assises annuelles de la Fédération québécoise des municipalités
Centre des congrès de Québec, Québec
www.fqm.ca

23-24 octobre 2006

Symposium franco-québécois sur le développement social local et le soutien aux familles dans le cadre des Journées annuelles de santé publique: atelier sur les politiques familiales municipales, les expériences françaises et québécoises.
www.inspq.qc.ca/jasp/

26, 27 et 28 octobre 2006

Colloque du Réseau québécois de Villes et Villages en santé
Pour une nouvelle gouvernance territoriale
Saint-Jérôme, Val-David www.rqvvs.qc.ca

27 et 28 octobre 2006

États généraux sur la famille organisés par la COFAQ
Montréal, Hôtel Gouverneur de la Place Dupuis, 514-842-4881, www.cofaq.qc.ca

3 novembre 2006

Politiques familiales et bien-être des enfants
Colloque du Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec. Le Carrefour animera un atelier sur la politique familiale municipale. Trois-Rivières
www.uqtr.ca/cdrfq

À VOIR ET À LIRE

Créer des environnements propices avec les familles - le défi des politiques municipales

Avis du Conseil de famille et de l'enfance

Le Conseil de la famille et de l'enfance a rendu public son Avis intitulé **Créer des environnements propices avec les familles - Le défi des politiques municipales**.

Le Conseil de la famille et de l'enfance considère essentiel que les décisions et l'action des municipalités et de leurs partenaires conduisent au développement avec les familles de milieux de vie qui leur sont propices. En produisant son avis, il a pris beaucoup de soin à examiner les défis à relever en matière de sécurité, de transport, d'aménagement du territoire, de logement, de lutte contre l'appauvrissement et l'exclusion sociale, de loisir ainsi que les conditions et les moyens à réunir pour parvenir aux environnements souhaités.

Dans cet avis, le Conseil soumet au monde municipal et à ses partenaires gouvernementaux et autres des orientations et des recommandations innovatrices. En voici des exemples:

- Aux municipalités, il recommande de se donner, seules ou avec d'autres, un plan concerté de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. De plus, les municipalités et le gouvernement sont appelés à considérer le loisir familial comme un besoin essentiel et une question d'intérêt public et à lever les divers types d'obstacles qui empêchent d'accéder davantage en famille aux équipements et aux activités de loisir public.
- Au gouvernement spécifiquement, le Conseil recommande de soutenir financièrement et techniquement les municipalités dans l'élaboration et l'implantation de leurs politiques ou plans d'action en matière familiale, ou de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, ou de développement social dans le cas des grandes villes. De leur côté, les communautés locales et régionales devraient reconnaître les familles comme des partenaires pertinents et efficaces dans la création d'environnements propices, et les soutenir dans leur engagement social et politique.

Pour plus d'information, l'Avis est disponible à l'adresse suivante:

www.cfe.gouv.qc.ca/publications

Initiatives municipales - prendre en considération les intérêts particuliers des femmes

Gouvernement du Québec

Il s'agit d'une étude sur les mesures instaurées par les municipalités pour améliorer les conditions de vie des citoyennes de même que celles de tous les citoyens. Elle présente des initiatives réalisées par des municipalités réparties en cinq grands thèmes: l'organisation politique et administrative, la sécurité, l'habitation, les loisirs et la conciliation famille-travail.

Ce document est disponible au: www.mamr.gouv.qc.ca.

Un appel à l'action

Association pour la santé publique du Québec

L'obésité est en nette progression dans la société québécoise et ce problème risque d'engendrer des conséquences graves sur la santé et sur les coûts de santé. Pour réduire l'importance de cette menace, le travail à accomplir est énorme et plusieurs se demandent aujourd'hui par où commencer. L'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ) et le Groupe de travail provincial sur la problématique du poids (GTPPP) apportent leur contribution à cette importante réflexion avec la publication d'un document intitulé **Les problèmes reliés au poids du Québec: un appel à l'action**.

Ce document est le fruit de cinq années de travail du GTPPP. Entre autres, il présente cinq recommandations à mettre en œuvre en priorité afin de réduire ou prévenir l'obésité dans la population québécoise. Ces recommandations ont été ciblées sur la base de leur caractère prometteur ou encore parce qu'elles s'avèrent relativement faciles et peu coûteuses à implanter. L'ASPQ et le GTPPP font ces recommandations au moment où le Québec doit se positionner face à la problématique de l'obésité et déterminer les actions qu'il compte mettre en œuvre.

À la suite de la lecture de ce document, l'ASPQ et le GTPPP espèrent convaincre de la nécessité et de l'urgence d'agir afin de rendre les environnements favorables à une saine alimentation, à la pratique régulière d'activités physiques et au maintien d'une image corporelle positive.

On peut obtenir copie de ce document à l'adresse suivante: adm@aspq.org